Fiche de concertation n°2 / Configuration du stationnement

Réorganisation du stationnement sur l'avenue Henri Dunant le long de la piste cyclable

Préférence de l'option *(cochez l'une des cases ci-dessous)*	Options d'aménagement	Avantages	Inconvénients
	1 / Maintien de la situation actuelle : 8 places	- Le stationnement induit une limitation de la vitesse en amont de la place	- L'espace public partagé entre piétons et cycles est restreint (largeur 3m50) à proximité directe de la place qui concentre le plus de flux - Effet de couloir, diminuant la visibilité de la place,
	2 / Profiter de la suppression de la traversée cyclable pour ajouter 3 places	- Le stationnement induit une limitation de la vitesse en amont de la place - Trois places supplémentaires à proximité des commerces	- L'espace public partagé entre piétons et vélos est restreint (largeur 3m50) à proximité directe de la place qui concentre le plus de flux
	3 / Supprimer les 8 places pour agrandir l'espace public	- Permet d'aménager un trottoir confortable partagé entre piétons et vélos à proximité directe de la place qui concentre le plus de flux	- L'offre de stationnement est réduite (il y aura moins de place mais une accessibilité plus importante avec une limitation du temps de stationnement)

Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....